

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

PARCOURS URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Semestre 9

AMÉNAGER LES TERRITOIRES

Aménager les territoires - dynamiques des espaces urbanisés

3 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 12h

Travaux Dirigés : 18h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	50%	